

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT****N ° 1189**

présenté par

M. Coulomme, Mme Amrani, M. Bernalicis, Mme Legrain, Mme Élisabeth Martin, M. Prud'homme,
M. Kerbrat et M. Vannier

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 6 par les mots :

« pris après avis du Conseil d'orientation des retraites ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à prendre le décret qui définira la liste des indicateurs de l'index seniors après consultation du COR.